

EN ALSACE... SYNTHÈSE QUANTITATIVE EREGE ALSACE



Cadre d'organisation

En juillet 1994 la France se dote de trois lois fondamentales dites « Lois de bioéthique¹ ».

Depuis la loi de bioéthique de 2011 le Code de la santé publique² prévoit une révision régulière des textes précédée d'états généraux ou bien, en l'absence de projet de réforme législative, l'organisation *a minima* tous les cinq ans d'états généraux sur

les questions de bioéthique. Ces états généraux sont organisés à l'initiative du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE)³ et orchestrés dans les territoires par les espaces de réflexion éthique régionaux (ERER)⁴. L'objectif est, d'une part, d'organiser des espaces de débat pour discuter des équilibres entre les possibilités ouvertes par les sciences du vivant, les désirs de recherche des scientifiques, les désirs individuels (procréation, thérapie génique, détection de maladies génétiques par exemple) et le projet collectif des sociétés humaines et, d'autre part, de prendre en compte dans la réflexion politique et dans le corpus législatif, les évolutions scientifiques et sociétales.

Suite aux états généraux une synthèse est présentée à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPESCT) qui procède à son évaluation.

Trois révisions ont eu lieu en 2004, 2011 et 2021. Des états généraux ont eu lieu en 2018.

¹ Loi n° 94-548 du 1^{er} juillet 1994 relative au traitement des données nominatives ayant pour fin la recherche dans le domaine de la santé ; Loi n° 94-653 du 29 juillet 1994 relative au respect du corps humain ; Loi n° 94-654 du 29 juillet 1994 relative au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain, à l'assistance médicale à la procréation et au diagnostic prénatal.

² Article L.1412-1-1 du Code de la santé publique

³ <https://www.ccne-ethique.fr/fr>

⁴ <https://www.erege.fr/alsace/>

Date des états généraux 2026

L'ensemble des événements et de leur synthèse est compilé par la CNERER. Les synthèses ont fait l'objet d'une remontée à partir de fiches, elles ont contribué à l'élaboration de la synthèse présentée par le CCNE le 7 juillet 2026.

Le site alsacien de l'EREGE a travaillé avec :

- Faculté de santé de Strasbourg
Organisation d'ateliers de réflexion éthique avec un expert des HUS, des étudiants sur la base du volontariat animées par Patrick KARCHER et Laure PESCH.
- France Assos Santé
- IFSI du Diaconat à Mulhouse
- IFSI St Vincent à Strasbourg
- Lycée Fustel de Coulanges
- France Alzheimer Alsace

12 participations aux auditions du CCNE

7 réalisations de questionnaires thématiques (2 à 4 questions)



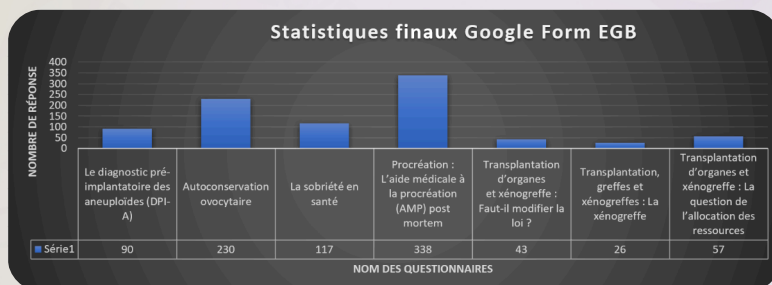
7 questionnaires disponibles

La sobriété en santé	L'aide médicale à la procréation (AMP) post mortem
Transplantation d'organes et xénogreffe : Faut-il modifier la loi ?	Le diagnostic pré-implantatoire des aneuploïdes (DPI-A)
Transplantation, greffes et xénogreffes : La xénogreffe	Transplantation d'organes et xénogreffes : La question de l'allocation des ressources
Autoconservation ovocytaire	

Donnez votre avis

7 réalisations de dossiers documentaires (1 à 4 pages) mis en ligne et diffusé auprès de certains publics en amont des rencontres.

- Sobriété en santé | Jusqu'où traiter ?
- Procréation | AMP post mortem
- Procréation | Autoconservation ovocytaire
- Procréation | Diagnostic préimplantatoire des aneuploïdes
- Transplantation, greffes et xénogreffes | Allocation des ressources
- Transplantation, greffes et xénogreffes | La xénogreffe
- Transplantation, greffes et xénogreffes | Faut-il modifier la loi ?



22 synthèses réalisées

- Cellules souches et organoïdes
- Examens génétiques et médecine génomique | Tests préconceptionnels-néonataux en population générale
- Médicaments contre la maladie d'Alzheimer | À quel(s) prix ?
- Maladies neurocognitives et éthique
- Numérique et santé
- Santé outre-mer | Traiter la diversité en France
- Prévention nouveaux enjeux
- Prévention | Nouveaux enjeux de la prévention en santé mentale
- Procréation et questionnements éthiques dans les pratiques professionnelles
- Procréation | AMP post mortem – Analyse du questionnaire
- Procréation | Autoconservation ovocytaire – Analyse du questionnaire
- Procréation | DPI(A) – Analyse du questionnaire
- Santé et environnement- One Health / alimentation / transports
- Sobriété – Jusqu'où traiter ? | Analyse du questionnaire
- Sobriété – Jusqu'où traiter ? | discussion avec les représentants des usagers
- Sobriété – Jusqu'où traiter ? | discussion avec des lycéens
- Sobriété – Jusqu'où traiter ? | lieu de vie, lieu de soin : quels équilibres ?
- Sobriété – Jusqu'où traiter ? | atelier de réflexion éthique
- Sobriété – Jusqu'où traiter ? | discussion avec des étudiants en IFSI
- Transplantation, greffes et xénogreffes | Allocation des ressources – Analyse du questionnaire
- Transplantation, greffes et xénogreffes | Faut-il modifier la loi ? – Analyse du questionnaire
- Transplantation, greffes et xénogreffes | La xénogreffe – Analyse du questionnaire
- Procréation – -Ce que souhaitent les professionnels et pourquoi ?

LinkedIn



Site internet



YouTube



Coordinatrice du site d'appui alsacien

Laure PESCH

laure.pesch@unistra.fr • 06 10 75 42 68

Secrétaire du site d'appui alsacien

Robin DEFOND

r.defond@unistra.fr • 03 68 85 39 50



SITE D'APPUI
ALSACIEN

Site d'appui alsacien de
l'EREGE

1 place de l'hôpital
BP 426
67091 STRASBOURG Cedex

Nos publications de travaux



disponibles en ligne